

Séance du mercredi 7 décembre 2022

Question n° 22

Avis sur les ouvertures dominicales des commerces de Saint-Amand-Montrond

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi sept décembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES

TITULAIRES

REPLAÇANTS

ARPHEUILLES

Monsieur Pascal AUGENDRE

Monsieur Almaric GUIDOUX

BESSAIS-LE-FROMENTAL

Monsieur Serge AUDONNET

BOUZAIS

Monsieur Olivier PARILLAUD

BRUÈRE-ALLICHAMPS

Monsieur Roger DAGHER

CHARENTON-DU-CHER

Monsieur Pascal AUPY

Madame Colette PY

COLOMBIERS

Monsieur Daniel BÔNE

COUST

Monsieur Pascal COLLIN

DREVANT

Monsieur Patrick BIGOT

FARGES-ALLICHAMPS

Madame Édith MICHELIC

LA CELLE

Monsieur Philippe AUZON

LA GROUTTE

Monsieur Philippe PERRICHON

MARÇAIS

Madame Michelle RIVET

MEILLANT

Madame Marie-Claude JULIEN

NOZIÈRES

Monsieur Franck DAUMIN

ORCENAIS

Monsieur Yann CADIER

ORVAL

Madame Clarisse DULUC

Monsieur Alain ANDRIAU

Madame Françoise GONNET

Pouvoir à Alain ANDRIAU jusqu'au point n° 4

Pouvoir à Serge AUDONNET

SAINT-AMAND-MONTROND

Monsieur Emmanuel RIOTTE

Madame Jacqueline CHAMPION

Monsieur Francis BLONDIEAU

Madame Florence COMBES

Monsieur Geoffroy CANTAT

Madame Isabelle CHAPUT

Monsieur Raphaël FOSSET

Madame Sophie CUINIÈRES

Monsieur Jean-Claude LAUNAY

Madame Malika LACH-HAB

Monsieur Didier DEVASSINE

Madame Noura ANGLADE

Monsieur Philippe MARME

Madame Sandrine KOSTADINOV

Madame Marie BLASQUEZ

Monsieur Yves PURET

Sylvie OLIVIER

Pouvoir à Didier DEVASSINE

Pouvoir à Emmanuel RIOTTE

Pouvoir à Florence COMBES

Pouvoir à Geoffroy CANTAT jusqu'au point n° 16

Excusée

SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX

Monsieur Gérard MARTEAU

VERNAIS

Monsieur Charles ADOLPH

Membres en exercice : 38

Membres présents : 33

Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LAUNAY

Date de la convocation : 29 novembre 2022

Date de l'affichage : 29 novembre 2022

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20221207-20221207Quest22-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Question n° 22

Avis sur les ouvertures dominicales des commerces de Saint-Amand-Montrond

Monsieur Geoffroy CANTAT, 4ème Vice-Président, présente ce dossier.

Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (loi Macron) ;

vu l'article L 3132-26 du Code du travail modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 précisant les modalités de modification des dates d'ouvertures dominicales des commerces ;

considérant que la Ville de Saint-Amand-Montrond a consulté les associations de commerçants et commerces de plus de 400 m² et, par courrier du 16 novembre 2022, a saisi Cœur de France afin d'obtenir l'avis du Conseil communautaire.

Pour 2023, les divers souhaits des commerces consultés sont les suivants :

Équipement de la maison : 7 dimanches

Dimanche 15 janvier 2023
Dimanche 27 août 2023
Dimanche 26 novembre 2023
Dimanches 3, 10 et 17 décembre et 24 décembre 2023

Équipement de la personne : 5 dimanches

Dimanche 26 novembre 2023
Dimanches 3, 10 et 17 décembre et 24 décembre 2023

Concessions automobiles : 5 dimanches

Dimanche 15 janvier 2023
Dimanche 12 mars 2023
Dimanche 11 juin 2023
Dimanche 17 septembre 2023
Dimanche 15 octobre 2023

Commerces de détail et de gros à prédominance alimentaire : 6 dimanches

Dimanche 26 novembre 2023
Dimanches 3, 10, 17 décembre, 24 décembre et 31 décembre 2023.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, émet un avis favorable, 36 pour et 1 contre (Michelle RIVET)

pour les ouvertures dominicales demandées.

Le Président

Daniel BONE

Le secrétaire de séance

Jean-Claude LAUNAY